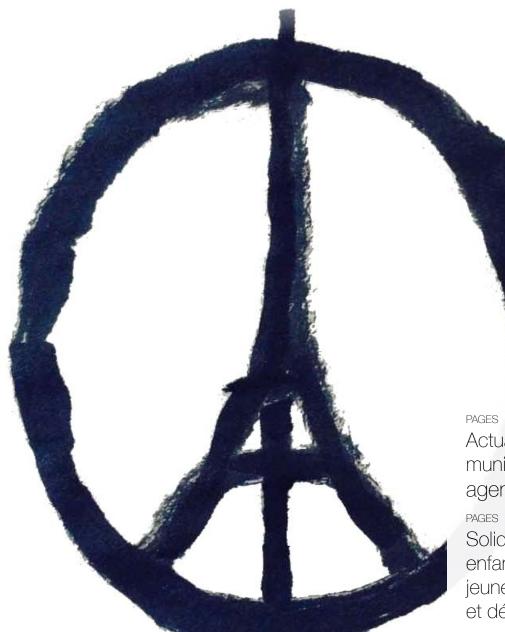
# NUCOURT Com-Info





PAGES **2\_3** Actualités municipales & agenda

PAGES **4\_5** Solidarité, enfance et jeunesse & nature et découverte

PAGES **6\_7** Cadre de vie PAGES **7\_8** 

Annonces

**NUMÉRO** NOVEMBRE 2015

# Actualités municipales

# Édito

Merci d'être venu à cette cérémonie.

Je tiens à remercier Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les représentants d'associations d'Anciens combattants, Mesdames et Messieurs les représentants de la sécurité civile, Mesdames les représentantes des établissements scolaires. Nucourtoises et Nucourtois, chers enfants de Nucourt que je vous demande d'applaudir pour leur engagement à cette cérémonie.

Comme chaque 11 novembre, nous sommes réunis pour commémorer ensemble l'Armistice qui mit fin à la première guerre mondiale. Ce 97e anniversaire, ne doit pas nous faire oublier que ce conflit a mobilisé plus de 65 millions de personnes et fait près de 10 millions de morts.

La France a perdu à elle seule plus d'un million et demi de vies humaines et a déploré près de 3 millions de blessés, de mutilés, de « gueules cassées »... Chaque commune, chaque famille a payé un lourd tribut à cette guerre folle, qui a ravagé une génération entière et meurtri autant les chairs que les esprits. Notre mémoire collective restera à tout jamais marquée par cette hécatombe.

En référence au centenaire de cette guerre et pour restituer le conflit, après une guerre de mouvement durant l'année 1914, 1915 voit les champs de bataille disparaitre au profit des tranchées. C'est la guerre de position. Des deux côtés du front, de lourdes erreurs stratégiques envoient les hommes à la mort par milliers.

Il n'y a plus de champ de bataille, mais des tranchées séparées par un no man's land où pousse une nouvelle forme de végétation : le fil de fer barbelé.



De nouvelles stratégies, de nouvelles armes apparaissent aussi... Les grenades, le lance flamme, et surtout le gaz. C'est devenu l'enfer... La guerre de tranchées, c'est la guerre à tombeau ouvert.

Aujourd'hui plus aucun survivant de ce conflit ne peut témoigner de la dureté des combats durant ces quatre années. C'est pourquoi le devoir de mémoire nous incombe, et nous amène à nous interroger sur ce qui a permis à nos soldats de tenir, de faire preuve d'un courage et d'une abnégation sans pareille. Ils ont droit à toute notre reconnaissance et notre admiration pour leur dévouement, leur acharnement, souvent jusqu'au sacrifice suprême. Ils sont parvenus à arrêter l'envahisseur et finalement à le vaincre, soutenus par toute une Nation mobilisée.

Il faut également s'interroger sur les racines de ce conflit afin d'éviter que cela puisse se reproduire.

En ces temps de crise économique, où beaucoup de nos concitoyens sont en perte de repère, il nous faut plus que jamais travailler à l'union des peuples et des individus pour construire un espace de Paix, de prospérité, et de solidarité qui a tant manqué à nos aînés.

Rappelons aux jeunes générations que la paix est la seule voie possible pour préserver et faire vivre les valeurs républicaines et démocratiques.

Je vous remercie.

Philippe Flahaut

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal

Mairie de Nucourt - rue de la Boutrolle - 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | mairie nucourt@wanadoo.fr | www.nucourt.eu

Directeur de publication : Philippe Flahaut. Rédaction : les conseillers municipaux. Conception et réalisation : Émilie et Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

# Délibérations du conseil municipal du 2 novembre 2015

### **Finance**

Le conseil municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire et la commission des finances à engager des démarches de mise en place d'une ligne de trésorerie ou d'un crédit prêt relais suffisant pour pallier le déséquilibre de trésorerie suite à l'attente de paiement des subventions d'investissement.

### Logement

Afin de respecter l'arrêté du 22 janvier 2013 et le décret 2013-651 du 19 juillet 2013, le conseil municipal a validé la liste des emplois ouvrant droits au bénéfice d'un logement de fonction et autorise le maire à établir les arrêtés correspondants (concessions de logement accordées pour nécessité absolue de service et convention d'occupation précaire avec astreinte).

### **Urbanisme**

Comme la loi de finance du 14 mars 2012 nous l'autorise afin de permettre la pérennité de financement des réseaux d'assainissement, il a été décidé d'instaurer à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2015 une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) de :

- 2 000 € HT, non soumis à la TVA, pour les constructions nouvelles.
- 1 500 € HT, non soumis à la TVA, pour les constructions existantes.

Le fait générateur de la participation pour le financement de l'assainissement collectif est le raccordement au réseau.

Le conseil municipal a renouvelé la convention avec la SAFER qui avait été adoptée le 10 juillet 2010 en intégrant les modifications apportés par la loi Macron.



# Nucourt

### Samedi 21 novembre

Dépôt des jouets à la mairie de 14 h 00 à 17 h 00 au profit des Restos du cœur.

## Vendredi 4 et samedi 5 décembre

Téléthon.

## Dimanche 6 et 13 décembre

Élections régionales.

### Vendredi 11 décembre

Assemblée générale de l'association Les amis du Jumelage.

### Samedi 12 décembre

Noël des enfants : spectacle « Cauchemar, mon ami » à partir de 15 h00 à la salle du foyer rural.

### Samedi 19 décembre

Remise des colis de Noël, à partir de 11 h 15 à la cantine.

# Wenings

### Samedi 21 novembre

Premier concert « XanX unplugged » à la halle de la culture de Gedern.

### Vendredi 27 novembre

Fête de Noël avec les amis randonneurs de Wenings à l'hôtel de ville de Wenings.

### **Dimanche 29 novembre**

Grand bazar de l'Avent à Wenings.

# Idées sortie

### Samedi 28 et dimanche 29 novembre

Quatrième salon de la BD salle Georges Pompidou boulevard Gambetta à Marines.

### **Dimanche 29 novembre**

Spectacle pour enfants « L'Odyssée de l'or bleu » à la Maison du Parc de Thémericourt.

# Samedi 12 et dimanche 13 décembre

Féérie de Noël au domaine de Villarceaux de 11 h 00 à 18 h 00.

# Téléthon

Le Téléthon est une aventure humaine, médicale et scientifique exceptionnelle qui construit du lien social comme peu d'événements dans notre pays. Comme chaque année les amis du téléthon, le comité des fêtes et le foyer rural vous invitent à venir participer au Téléthon le 4 décembre à partir de 17 h 30 et le 5 décembre à partir de 9 h 00.





Pensez déjà aux petits cadeaux de fin d'année parmi tous les choix qui vous seront proposés (broderies, objets en pierre ou en bois, et beaucoup d'autres objets décoratifs). Ainsi vous participerez à cette grande aventure qui a commencé en 1987.

# Donnons de l'espoir à Enzo

Le CMJ souhaite venir en aide à Enzo qui souffre d'une maladie orpheline inconnue à ce jour. Pour lui rendre la vie plus belle, les élus vous proposent de collecter des bouchons en plastique qui, une fois recyclés permettent de financer aussi bien des soins que des équipements ou aménagements spécifiques.

Prochainement des boîtes seront mises à disposition dans différents lieux (mairie, commerces de Nucourt) afin de recueillir beaucoup de bouchons pour Enzo.



# Point conseil petite enfance

Une réunion du Point Conseil Petite Enfance (PCPE) de la CCVC aura lieu le mardi 24 novembre de 19 h 00 à 20 h 30 à la salle municipale de Chars à côté de la mairie.

# Les P'tits nomades du Vexin

C'est un lieu d'échanges et de jeux réservés aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un membre adulte de leur famille. Libre, anonyme et gratuit, il est ouvert aux familles résidant sur la CCVC.

Venez discuter, partager, jouer... Deux professionnelles vous accueillent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 11 h 30 sur six communes du territoire de la CCVC.

### **Marines**

Au sein de l'hôpital, suivre fléchage RAM. 9 et 23 novembre & 7 décembre.

### **Cormeilles-en-Vexin**

Salle à côté de la mairie.

3 et 17 novembre & 1er et 15 décembre.

### **Boissy l'Ailleries**

Maison pour tous, chemin du cimetière. 10 et 24 novembre & 8 décembre.

# Chars

Salle à côté de la mairie. 5 et 19 novembre & 3 et 17 décembre.

### **Nucourt**

Camp César.

13 et 27 novembre & 11 décembre.

### Seraincourt

63 rue Normande, suivre fléchage Centre de loisirs. 6 et 20 novembre & 4 et 18 décembre.

Renseignements CCVC: 01 30 39 45 83 -06 13 76 10 58 auprès d'Alexa.

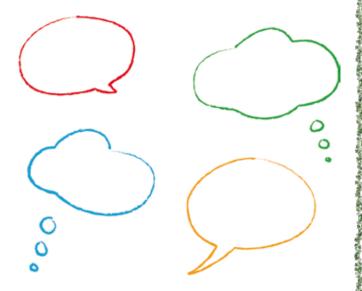
# Groupe de parole sur la 1 Le lierre relation parents/enfants avant six ans

L'association de crèche parentale « Le Chat Perchay » en partenariat avec l'École des Parents (EPE) vous invite à partager durant 2 h 30 vos expériences sur la relation parents/ enfants dans un cadre chaleureux et bienveillant.

L'entrée est gratuite et vos enfants seront gardés gratuitement par l'équipe de la crèche. Cette rencontre aura lieu le samedi 21 novembre à 15 h 45.

Contacts: Cécile Oukil au 06 11 99 31 08.

Crèche « Le Chat Perchay », 6 place Marie Thérèse Picard - 95450 Le Perchay.



# Petit rappel

Le relais assistantes maternelles (RAM) « À petits pas » ouvre ses portes le samedi 28 novembre de 10 h 00 à 12 h 00.

Le lierre est symbole de fidélité comme le corrobore cet adage « il meurt ou il s'attache ». Il n'est pas pressé de mourir, sa longévité peut atteindre 1 000 ans.

Il s'accroche à son support grâce à des radicelles en forme de crampons. Ces dernières ne puisent pas les nutriments de son hôte puisque le lierre tire sa nourriture de ses racines souterraines. Sa croissance rectiligne et verticale ne gêne pas le flux de sève de son support, contrairement à la glycine volubile et étrangleuse.



Ses fruits sont des baies noires bleutées, riches en lipides, toxiques pour la plupart des mammifères. Le lierre, comme le houx et l'hellébore, aura survécu à l'ère tertiaire et aux glaciations. En ces temps-là, les étés étant très chauds et secs et les hivers doux et humides, le lierre fleurissait en hiver. Il a gardé cette floraison décalée qui en fait sa singularité et sa popularité auprès des animaux en tout genre puisqu'il offre en période de disette :

- Pollen pour les abeilles (le cycle de reproduction de l'abeille solitaire du lierre dépend de celui-ci).
- Des fruits pour les oiseaux.
- Des feuilles pour les chevreuils et autres herbivores.

Il sert de couverture thermique pour son support et les animaux qui hibernent. Il absorbe l'excès d'humidité. C'est un grand dépolluant des particules de poussières et il est à ce titre très prisé dans la constitution des murs végétalisés en milieu urbain

Il peut consolider de vieux murs en ruine mais attention aux murs des maisons car il s'infiltre dans les interstices des joints en mauvais état.

En médecine l'extrait hydroalcoolique de ses feuilles entre dans la composition des sirops contre la toux.

Appelé à tort un « parasite » le lierre, à condition de connaître et maîtriser ses mauvais penchants, est une aubaine de la nature... Lierre de rien...

# La nouvelle organisation territoriale

Le partage des compétences entre les différentes collectivités locales a été modifié par la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), dernier volet de la réforme territoriale, le 16 juillet.

À compter du 1er janvier 2016 la réforme territoriale fait passer, le nombre de régions de 22 à 13.



Les 13 nouvelles grandes régions auront compétence sur :

- Le développement économique. Les régions s'en occupent déjà depuis 2004 mais elles obtiennent un pouvoir renforcé avec l'attribution du monopole de la distribution des aides directes aux entreprises. Autre changement, le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation qu'elles élaborent devra associer obligatoirement les intercommunalités et chambres consulaires.
- L'aménagement du territoire. Les régions devront aussi consulter les chambres consulaires et intercommunalités pour le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire.

- La formation professionnelle avec notamment l'apprentissage et l'alternance.
- La gestion des lycées mais pas des collèges comme prévu au départ par le gouvernement.
- Les transports, y compris ceux scolaires, et hormis ceux de personnes handicapées et dans les grandes agglomérations. Toutefois, les régions pourront choisir de déléguer les transports scolaires aux départements. Cela concerne donc les transports interurbains par cars, les gares routières et les transports ferroviaires en TER.
- Les ports. Là aussi, les régions auront le choix de laisser cette compétence aux départements.

Par contre, les régions ne participent pas à la carte de l'enseignement supérieur et ne pilotent pas la politique de l'emploi sur leur territoire. Pôle Emploi conserve ce pré-carré même si les régions pourront jouer un rôle de coordination.

Certaines compétences sont divisées entre les régions et les départements comme la culture, le sport, le tourisme ou les langues régionales.

# Nucourt encore coupé du monde

Les vols à répétition des câbles sur le réseau Orange à proximité de notre commune pénalisent tous les habitants. Après avoir exprimé notre mécontentement légitime auprès de cette société, la direction régionale d'Orange nous informe qu'il s'agit d'un réseau en bande organisée très structuré avec des ramifications bien au-delà du Val d'Oise.

Tout est mis en œuvre pour apporter une solution à ce problème. La mobilisation reste élevée au niveau de la société Orange, de la préfecture et de la gendarmerie qui vient de faire des arrestations.



# Téléphonie mobile

Malheureusement le coût des travaux pour l'installation d'une antenne en adéquation avec le paysage restant trop élevé, les opérateurs ont renoncé à ce projet.

# Cérémonie du souvenir des amis du Jumelage



Le 1<sup>er</sup> novembre, les membres du jumelage se sont retrouvés au cimetière autour de la stèle afin de se recueillir et de déposer un chrysanthème, comme cela est devenu maintenant une tradition, en mémoire des disparus.

# La déchetterie de Magny-en-Vexin prend ses quartiers d'hiver

Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars :

Lundi: 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Mardi : fermé.

• Mercredi: 14 h 00 à 17 h 00.

Jeudi : fermé.

• Vendredi: 14 h 00 à 17 h 00.

Samedi: 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Dimanche: 9 h 00 à 13 h 00.

La déchetterie n'est pas habilitée à recevoir les pneumatiques, il faut les déposer chez les garagistes ou dans les grandes enseignes de fournitures automobiles. Le principe est le même que pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : un produit acheté, un déchet du même type repris.

Concernant les radiographies, les argentiques peuvent être déposées dans un centre d'imagerie ou dans un hôpital, et les radiographies numériques peuvent être jetées avec les ordures ménagères.



# Annonces

# Quelques conseils pour les étrennes

Bien que la collecte des étrennes ne soit pas une démarche à l'initiative du SMIRTOM du Vexin, ce dernier conseille, pour éviter tout incident, de demander aux personnes qui se présenteront une pièce d'identité et un bulletin de paie récent (moins de 3 mois) avec le logo SEPUR.

# Douceur et bien-être

Corinne Perrodou vous accueille chez Douceur et bien-être, un institut de beauté situé à Nucourt au 10 bis rue de Magny. Corinne utilise uniquement des produits bio de chez l'Atelier des délices et Couleur Caramel.



Soins du visage, soins du corps, manucure et épilations vous sont proposés dans une ambiance chaleureuse et cocooning.

Vous pouvez également vous faire maquiller ou recevoir un cours d'auto-maquillage ou encore offrir à vos proches un chèque-cadeau pour faire découvrir les soins de l'institut.

Sur rendez-vous du lundi au samedi au 06 12 27 02 66.



# Bibliothèque

La bibliothèque ouvre à nouveau normalement le mercredi de 17 h 00 à 19 h 00 et le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30. La visite de la bibliothèque par les classes se fera désormais le jeudi.

Nous vous rappelons qu'il ne sera prêté de livre à votre enfant que si celui-ci a ramené le livre précédent.

# Les élèves de Nucourt conçoivent un livre de recettes

Le 6 novembre 2015, le premier conseil d'école a eu lieu. Les effectifs, l'organisation, les projets et les sorties, tous les sujets ont été abordés dans une ambiance conviviale, mais studieuse. Les représentants de la commune ont ainsi pu rencontrer l'équipe des parents d'élèves nouvellement élus de l'école Les Quatre Vents. C'est un groupe motivé et volontaire qui, pour permettre diverses sorties ou achats scolaires a conçu un livre de recettes réalisé par les écoliers de la petite section au CM2. Il est mis en vente au prix de 10 € au profit de l'Association Sportive et Socio-Culturelle de notre école.

Vous pouvez d'ores et déjà le réserver en établissant votre chèque à l'ordre de l'ASSC et le déposer dans la boîte aux lettres de l'école avant le 25 novembre. Merci de préciser l'action « Livre de recettes » ainsi que vos coordonnées (nom, adresse, téléphone). Vous pourrez venir le retirer lors de la fête de Noël le 12 décembre.